SAUVÉS, GRÂCE À VOUS...

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013 D'AMNESTY INTERNATIONAL LUXEMBOURG

AMNESTY INTERNATIONAL

EDITO

Stan Brabant

2013 ? Une bonne année pour notre section. En effet, **nos efforts ont permis la libération de 34 personnes et ont contribué à sauver 14 autres personnes condamnées à mort ou dont la vie était menacée par les autorités.** Ceci représente une augmentation très sensible par rapport à 2012. L'année dernière à cette époque nous vous parlions en effet de 4 personnes libérées et de 4 personnes graciées. Ces chiffres sont importants car ils constituent autant de petites victoires dans un environnement international très difficile. Un grand merci à vous tous qui nous avez permis de concrétiser ces bonnes nouvelles !

Cette augmentation des libérations et des vies sauvées est le fruit de trois éléments. Tout d'abord, un accroissement très significatif du nombres de lettres écrites (2.875, soit 2.223 de plus qu'en 2012) et de signatures collectées (9.202, soit 4.214 de plus qu'en 2012) au niveau de notre section. Ensuite, une amélioration du suivi de la situation des personnes en danger par notre section. Enfin, un renforcement des efforts en faveur de ces personnes au niveau de l'ensemble du mouvement.

Pour notre section, 2013 fut aussi l'année du lancement de notre nouveau site internet et de ses extensions (newsletter électronique, boutique en ligne, blog, médias sociaux). Sur l'ensemble de ces supports, nous avons enregistré près de 500.000 visites en 2013. Parallèlement, nous lancions une campagne de recrutement pour notre réseau SMS. En plus de générer plusieurs milliers de signatures pour nos pétitions, ce réseau compte aujourd'hui 383 abonnés et constitue une véritable bouée de sauvetage pour des personnes en danger. Enfin, 2013 fut aussi l'année du développement de nos activités d'éducation aux droits humains. Ces activités nous ont permis de toucher 2.672 jeunes qui, à leur tour, ont souvent contribué de manière innovante aux actions de notre section.

Petit bémol : malgré ces progrès importants et l'augmentation de nos sympathisants qui en résulte, nous avons aussi perdu 50 membres en 2013. Cette diminution nous amènera à lancer dans les prochains mois une nouvelle campagne de recrutement.

Ces développements nous encouragent à poursuivre nos efforts tout en continuant à chercher à accroître notre impact en termes de droits humains. Car plus d'impact signifie plus de personnes libérées et plus de vies sauvées.

MISSION PRINCIPES ET ACTION

POUR UN MONDE PLUS JUSTE

◊ **Prévenir** et dénoncer les graves atteintes à l'ensemble des droits humains.
◊ **Défendre** les victimes de ces violations et exiger réparation.
◊ **Promouvoir** l'ensemble des droits, indivisibles et universels, énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) : droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels.

LE POUVOIR DE L'INDÉPENDANCE

◊ **Solidarité** : des hommes et des femmes issus de tous horizons se mobilisent dans le monde entier pour mener les actions et campagnes d'Amnesty International.
◊ **Impartialité** : Amnesty International se réfère principalement au droit international en vigueur pour dénoncer et agir pour le respect des droits humains.
◊ **Indépendance** : Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Afin de garantir cette indépendance, elle n'accepte aucune subvention ni aucun don des Etats ou des partis politiques, sauf pour des activités d'éducation aux droits humains. L'organisation fonctionne et finance ses actions essentiellement grâce aux dons du public.

DE LA RECHERCHE À L'ACTION

◊ **Enquêter** sur les violations des droits humains.
◊ **Rendre compte** des violations des droits humains par la publication régulière de communiqués et de rapports. Le rapport annuel établit quant à lui le bilan annuel des violations par pays.
◊ **Agir** pour la défense des droits humains, sur la base de rapports et d'enquêtes.
◊ **Mener** des actions de plaidoyer auprès des autorités, des élus et décideurs.
◊ **Sensibiliser** le public.

DANS LE MONDE

Le **Conseil International** (CI), composé de représentants des sections du monde entier, définit les orientations du mouvement.

Le **Bureau international** (9 élus) détermine la politique du mouvement à partir des orientations décidées par le CI.

Le **Secrétariat international** - basé à Londres - mène les recherches à partir desquelles il initie et coordonne les activités internationales d'AI.

Créée en 1961 par Peter Benenson, Amnesty International (AI) est **prix Nobel de la paix 1977.**

Amnesty International

dispose d'un statut consultatif auprès des Nations Unies, de l'Organisation des États américains (OEA) et de l'Union africaine (UA). Elle est aussi représentée auprès de l'Union européenne (UE).

Plus de **80** sections, structures et plateformes nationales ou régionales.

Plus de **3 000 000** de membres et sympathisants présents dans 150 pays et territoires.

AU LUXEMBOURG

Le **Conseil d'administration**, composé de 7 personnes élues lors de l'Assemblée générale pour une période de 2 ans.

La **Section luxembourgeoise** d'Amnesty International (AIL) compte 6 salariés et 1 volontaire.

AIL a conduit **17 actions** en 2013, organisées sur les thèmes prioritaires comme les personnes en danger ou le Traité sur le commerce des armes.

Près de **1070 donateurs et 150 bénévoles soutiennent notre action.**

Créée en 1970, Amnesty International Luxembourg (AIL) compte

plus de **5417 sympathisants**,

dont **716 membres**.

Certains agissent au sein de **8 groupes de travail.**

EN 2013, AMNESTY INTERNATIONAL LUXEMBOURG

C'EST AUSSI

9202 signatures de pétitions

2875 lettres envoyées par les militants d'AIL

169 contributions dans les médias luxembourgeois

PERSONNES EN DANGER

18 libérations de prisonniers d'opinion ou de défenseurs des droits humains dans 12 pays différents dans le monde suite à l'action des sympathisants d'Amnesty International Luxembourg en 2013.

750 participants aux actions d'Amnesty International Luxembourg, dont 520 lors d'évènements en partenariat avec d'autres organisations et institutions: Greenpeace, le Parlement Européen, la ville de Grvenmacher, etc.

4361 signatures et **1770** lettres collectées par la section luxembourgeoise en 2013 en faveur de personnes en danger à travers le monde.

2 groupes d'Amnesty International Luxembourg se mobilisent activement pour les personnes en danger: le groupe d'Echternach et le groupe anglophone.

«Un grand merci à Amnesty International. J'ai des sacs de lettres de différents pays, même du Japon. Je remercie chaleureusement ces personnes qui ont trouvé la force d'écrire tous ces mots d'encouragement.»

Nadezhda Tolokonnikova, après sa libération le 23 décembre 2013

Action à l'Ambassade de Turquie contre la violence policière infligée aux manifestants en Juin 2013.

Tous les jours par-delà le monde, des personnes souffrent de violations des droits humains. Ces violations comprennent entre autres des exécutions, des actes de torture, des procès iniques, des disparitions forcées et des emprisonnements injustifiés.

En 2013, Amnesty International Luxembourg a organisé de nombreuses actions en faveur des personnes en danger, qui ont reçu un accueil très favorable de la part du public au Luxembourg.

De plus, la mise en place d'évènements réagissant rapidement à l'actualité nationale et mondiale, a permis à la section luxembourgeoise de rassembler beaucoup de monde autour de ses actions. Par ailleurs, grâce à l'organisation d'évènements en partenariat avec d'autres organisations, Amnesty International Luxembourg a réussi à toucher un public plus vaste et diversifié.

HALTE A LA RÉPRESSION POLICIÈRE EN TURQUIE

Un des moments les plus forts de l'année 2013 fut la mobilisation de la section luxembourgeoise autour des manifestations du parc Gezi en Turquie. En réaction à la violente répression des manifestations pacifiques par la police turque au mois de juin, Amnesty International Luxembourg a organisé le 18 juin 2013 une manifestation devant l'ambassade de Turquie au Limpertsberg pour demander au gouvernement turc de respecter la liberté d'expression et le droit de manifester.

Quelques mois plus tard, à l'occasion du lancement de sa campagne bougies, la section a également organisé une conférence-débat sur le thème « Turkey : human rights at the crossroads?» avec le directeur d'Amnesty International Turquie Murat Çekiç. Lors de sa visite, il a sensibilisé le public et les autorités luxembourgeois sur les nombreuses violations des droits humains qui ont été commises lors de la répression des manifestations, notamment en ce qui concerne le droit de se réunir pacifiquement, le droit à la vie ainsi que le droit à ne pas être torturé et maltraité.

LIBÉRATION DES PUSSY RIOT

Tout au long de l'année, Amnesty International Luxembourg s'est mobilisée en faveur de la libération des deux membres emprisonnés du groupe punk russe "Pussy Riot": Maria Alekhina et Nadejda Tolokonnikova. Nous avons demandé à de nombreuses reprises leur libération dans le cadre des actions urgentes et des pétitions lancées par Amnesty International.

Nos efforts ont finalement porté leurs fruits au mois de décembre quand Maria et Nadejda ont été libérées suite à l'adoption d'une loi d'amnistie par le parlement russe.

LIBÉRATION DES ARCTIC 30

Au mois d'octobre, Amnesty International Luxembourg et Greenpeace Luxembourg ont organisé une manifestation pour demander aux autorités russes la libération des 30 membres de l'équipage du bateau Arctic Sunrise. Accusés de « piraterie » alors qu'ils manifestaient pacifiquement contre le forage pétrolier en Arctique, ils risquaient plusieurs années de prison ferme. En décembre 2013, les activistes de Greenpeace ont finalement reçu l'amnistie du gouvernement russe.

MARCHE AUX FLAMBEAUX EN HOMMAGE À NELSON MANDELA

Comme chaque année, Amnesty International Luxembourg a invité le public du Grand-Duché à participer le 10 décembre à sa traditionnelle Marche aux flambeaux afin de célébrer l'anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Exceptionnellement, cette année, la Marche a rendu hommage à Nelson Mandela, éternel défenseur des droits humains qui s'est éteint 5 jours avant.

Ainsi, près de 150 personnes sont venues pour rendre hommage à son travail en faveur de la liberté et de la justice. A l'issue de la marche, les participants ont adressé leurs messages de sympathie à la famille de Nelson Mandela.

GUANTANAMO : À QUAND LA FERMETURE?

Suite à une grève de la faim massive suivie par une majorité de détenus à Guantanamo, Amnesty International a intensifié la mobilisation en 2013 afin que les Etats-Unis ferment définitivement cette prison. Ainsi, en juin, la section luxembourgeoise a lancé une pétition à l'attention de Barack Obama et a organisé la projection-débat «Guantanamo, bientôt la fermeture?» en partenariat avec le Center for Constitutional Rights.
12 ans après l'ouverture du camp, 154 personnes y sont toujours détenues (avril 2014).

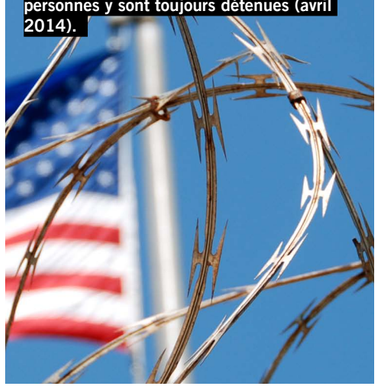

CAMPAGNE BOUGIES "TOUT LE MONDE PEUT DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS"

La Campagne Bougies 2013 a mis en lumière quatre cas de personnes en danger: Hakan Yaman (Turquie), Miriam Lopez (Mexique), les 3 détenus de Bolotnaya (Russie) et les villageois de Nabi Saleh (Palestine). Grâce à la mobilisation et à l'action de ses membres et sympathisants, Amnesty International Luxembourg a réussi à récolter un total de 2274 signatures en leur faveur. Merci à tous pour votre implication fidèle !

TRAITÉ SUR LE COMMERCE DES ARMES (TCA)

156 États ont voté en faveur du TCA en avril 2013.

Le Luxembourg était parmi les premiers États à signer le TCA.

Le traité a été signé par **118** Etats, parmi lesquels les Etats-Unis, qui sont le plus grand exportateur d'armes au monde (avril 2014).

31 États ont ratifié le traité sur le commerce des armes: Albanie, Allemagne, ARY de Macédoine, Antigua-et-Barbuda, Bulgarie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Guyane, l'île de la Grenade, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Mali, Malte, Mexique, Nigéria, Norvège, Panama, Roumanie, Royaume-Uni, Salvador, Slovaquie, Slovénie, et Trinidad et Tobago (avril 2014).

Les élèves du lycée Fieldgen ont arboré un masque pour interpeller le président américain Barack Obama à soutenir un traité fort sur le commerce des armes.

Le 2 avril 2013, les gouvernements membres des Nations Unies ont voté à une écrasante majorité en faveur de l'adoption d'un Traité sur le commerce des armes (TCA). Ces règles, une fois mises en œuvre, permettront de stopper l'envoi d'un large éventail d'armes lorsque celles-ci risquent d'être utilisées pour commettre des violences et des atrocités. Les États qui sont parties au Traité se concerteront régulièrement au sujet de sa mise en œuvre et pourront le renforcer au fil du temps.

Point culminant de 20 ans de mobilisation, ce traité associe pour la première fois de manière explicite le contrôle des armes conventionnelles et les normes relatives aux droits humains. Le fait que 156 États aient voté en faveur de son adoption à l'Assemblée générale en dépit d'une puissante opposition à un tel texte constitue une réelle victoire pour les droits humains.

Maintenant que le TCA a été adopté, il faut exercer de toute urgence des pressions sur les gouvernements pour qu'ils le signent, le ratifient et le mettent en œuvre. Cinquante ratifications suffisent pour que le Traité entre en vigueur, mais nous allons continuer à exercer des pressions pour que le plus grand nombre d'États le mettent en œuvre. Ce n'est qu'à ce moment-là que le Traité pourra sauver des vies.

AU LUXEMBOURG

Amnesty International Luxembourg tient à remercier tous ses membres et sympathisants pour leur soutien, et en particulier les 1 437 personnes qui ont cru dans ce projet. Leurs signatures ont été transmises au gouvernement qui, depuis lors, a fait du traité une priorité de la politique extérieure luxembourgeoise.

C'est la preuve que, quand de simples citoyens ont une vraie bonne idée susceptible d'améliorer le monde et qu'ils s'organisent pour la défendre, ils peuvent l'amener à se réaliser et faire la différence à l'échelle mondiale.

Mais le travail est loin d'être terminé. Amnesty International Luxembourg continuera à suivre le dossier et plaidera auprès du gouvernement luxembourgeois pour qu'il ratifie le traité le plus vite possible.

Enfin, la section a entamé en 2013 un dialogue avec certaines banques de la place luxembourgeoise, afin d'examiner leurs politiques en matière de défense et de commerce des armes. Et les premières réponses reçues sont encourageantes...

UN COMMERCE DEVASTATEUR

Des crimes de guerre, des homicides illégaux, des actes de torture ainsi que d'autres atteintes graves aux droits humains sont perpétrés dans le monde entier à l'aide d'un vaste éventail d'armes, de munitions et de matériel militaire et de sécurité. Le fait que ce matériel soit souvent fourni sans limitation aux auteurs de violations encourage et perpétue cette violence illégale. Des millions de personnes sont tuées, blessées, violées ou obligées de fuir de chez elles à cause de cette violence armée.

AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

Action contre les disparitions forcées en Syrie le 30 août 2013.

17 libérations de prisonniers d'opinion de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient suite à l'action de la section et de ses sympathisants.

4064 signatures et **553** lettres collectées par AIL.

En 2013, la section luxembourgeoise a agi contre les violations de droits humains dans **11** pays de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient: Arabie Saoudite, Algérie, Iran, Soudan, Egypte, Syrie, Israël et territoires occupés, Bahreïn, Maroc, Irak et Qatar.

Compte tenu de l'actualité de 2013, AIL a principalement porté son attention sur deux pays, la Syrie et l'Egypte, où la situation de crise s'est rapidement dégradée.

SYRIE

La section a poursuivi son travail sur le conflit syrien en multipliant les actions de sensibilisation et de lobbying en 2013.

CONFÉRENCE-DÉBAT "DEUX ANS APRÈS LE PRINTEMPS ARABE OÙ EN SONT LES DROITS HUMAINS?"

A l'occasion de son Assemblée générale annuelle, la section luxembourgeoise a organisé une conférence-débat avec Philippe Luther, directeur d'Amnesty International pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient sur le thème "*Deux ans après le printemps arabe où en sont les droits humains?*".

Lors de son exposé, il a évoqué en détail la situation en Syrie, les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par les autorités syriennes, les violations commises par certains groupes rebelles, la nécessaire implication de la Cour pénale internationale et la position d'Amnesty International concernant d'éventuels transferts d'armes aux rebelles.

Au cours de sa visite, Philip Luther a pu aussi longuement rencontrer des représentants du Ministère des Affaires étrangères, une rencontre qui a pris tout son sens dans le cadre de la présence du Luxembourg au Conseil de sécurité de l'ONU.

ACTION CONTRE LES DISPARITIONS FORCÉES EN SYRIE

A l'occasion de la Journée mondiale des disparitions forcées, AIL a organisé une action symbolique pour sensibiliser le publique sur les innombrables cas de personnes disparues depuis le début de la répression en Syrie. Grâce à la participation de plusieurs ressortissants syriens, l'évènement a obtenu une très bonne couverture dans les médias luxembourgeois.

ÉGYPTE

En juillet 2013, la section a lancé une pétition exhortant les autorités égyptiennes à réagir pour faire cesser les agressions sexuelles dont les femmes égyptiennes font l'objet lors des manifestations sur la place Tahrir. Amnesty International a documenté de nombreux cas de femmes, qui ont subi des violences sexuelles terrifiantes pendant qu'elles manifestaient. Grâce à la forte mobilisation des miltiants au Luxembourg, 2640 signatures ont été envoyées au président égyptien Adly Mahmoud Mansour au mois de décembre.

Le harcèlement sexuel des femmes en Egypte est un véritable fléau. Selon un rapport de l'ONU d'avril 2013, 99,3% des femmes égyptiennes ont subi un harcèlement sexuel.

ABOLITION
DE LA PEINE DE MORT

13 personnes graciées ou sauvées grâce aux actions d'AIL.

180 signatures et **552** lettres envoyées par la section et ses militants.

Le Maryland est devenu le 18ème État américain à abolir la peine de mort.

7 pays ont repris les exécutions en 2013: Gambie, Inde, Indonésie, Koweït, Nigéria, Pakistan et Viêt-Nam.

L'Iran est le pays ayant le plus d'exécutions publiques.

Mahmood Amiry-Moghaddam est un défenseur des droits humains irano-norvégien, qui travaille actuellement comme professeur à l'Université d'Oslo. En 2007, il a reçu le Prix des droits humains d'Amnesty International Norvège.

Amnesty International s'oppose à la peine de mort en toutes circonstances, quelles que soient la nature du crime commis, les caractéristiques de son auteur ou la méthode utilisée pour l'exécuter. La peine de mort est la négation absolue des droits humains. C'est un meurtre commis par l'État, avec préméditation et sang-froid, au nom de la justice.

En 2013, Amnesty International Luxembourg a travaillé sur 38 cas individuels dans 15 pays différents afin d'éviter que des personnes soient exécutées. La mobilisation des militants du Luxembourg a notamment permis de sauver 14 personnes qui risquaient d'ête exécutées.

Mais malgré tous les efforts internationaux en faveur de l'abolition de la peine de mort, le nombre d'exécutions a augmenté de presque 15 % en 2013 par rapport à 2012. Ce pic important de la courbe des exécutions était dû à un groupe de plus en plus isolé de partisans opiniâtres de la peine de mort, au premier chef l'Irak et l'Iran, qui résistaient à la tendance mondiale à l'abolition de la peine de mort.

L'IRAN AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

Malgré les changements positifs auxquels s'attendaient les Iraniens en votant pour Hassan Rohani, un candidat présidentiel moins radical que Mahmoud Ahmadinejad, le nombre d'exécutions en Iran a significativement augmenté depuis son élection en juin 2013.

Afin de porter l'attention sur cette tendance inquiétante, Amnesty International Luxembourg et l'ACAT Luxembourg ont organisé le 20 novembre la conférence-débat « *Iran : le combat pour les droits humains et contre la peine de mort* » avec la participation de Mahmood Amiry-Moghaddam, fondateur et porte-parole de l'organisation Iran Human Rights.

Monsieur Amiry-Moghadddam est venu pour sensibiliser le public au Luxembourg sur la situation des droits humains en Iran. En effet, elle s'est encore détériorée depuis les élections présidentielles en juin, et ce malgré les signes d'ouverture du nouveau président iranien Hassan Rohani à l'égard des pays de l'Ouest.

Mahmood Amiry-Moghaddam a beaucoup insisté sur le rôle de la communauté internationale dans la prévention de graves violations des droits humains en Iran comme le recours à la peine de mort.

Selon lui, des pays comme le Luxembourg peuvent contribuer à améliorer la situation des droits humains en Iran en portant l'attention nécessaire sur le sujet et en se mobilisant contre la peine de mort. Lors de sa visite, Monsieur Amiry-Moghaddam a pu rencontrer des représentants du Ministère des Affaires étrangères pour discuter des différentes possibilités d'agir au niveau international.

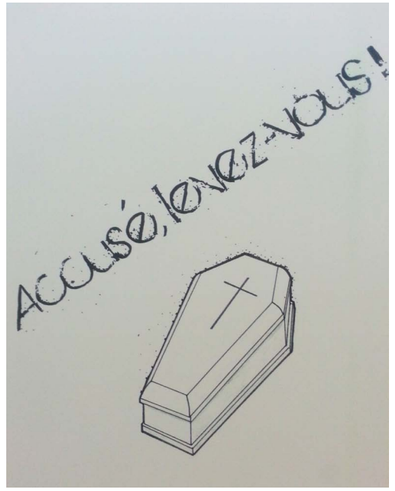

Affiche contre la peine de mort exposée lors du 5ème congrès mondial conre la peine de mort

5ÈME CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT

Le 5ème congrès mondial contre la peine de mort s'est tenu du 12 au 15 juin 2013 à Madrid. Il a réuni pendant trois jours société civile internationale, politiques et juristes, pour élaborer les stratégies abolitionnistes des années à venir à l'échelle nationale, régionale et internationale. L'objectif était aussi de dire et redire à la planète la nécessité de l'abolition universelle pour un monde de progrès et de justice.

Mille cinq cents personnes en provenance de plus de quatre-vingt-dix pays des cinq continents ont participé à cet évènement mondial de taille.

La section luxembourgeoise a également pris part au congrès dans le cadre d'une délégation d'Amnesty International menée par des représentants du secrétariat international à Londres.

Au cours des trois jours du congrès, la délégation d'Amnesty International a assisté à de multiples tables rondes et ateliers thématiques. Le congrès s'est terminé par une marche symbolique contre le peine de mort, qui a eu lieu au centre de Madrid.

RÉFUGIÉS
JUSTICE INTERNATIONALE

PLUS DE 2 MILLIONS DE RÉFUGIÉS SYRIENS

L'année 2013 fut marquée par une des plus grandes crises humanitaires de notre temps. A la fin de l'année, plus de 2 millions de Syriens avaient fui la guerre dans leur pays. Dans ce contexte extrêmement difficile, Amnesty International a diffusé un rapport accablant en décembre 2013 qui montre que les Etats membres de l'Union européenne n'ont proposé d'ouvrir leurs portes qu'à quelque 12 000 réfugiés de Syrie parmi les plus vulnérables, soit un peu plus de 0,5 % des 2,3 millions de personnes qui ont fui le pays.

LES RÉFUGIÉS SYRIENS AU LUXEMBOURG

Quant au Luxembourg, il s'est engagé en 2013 à accueillir 60 réfugiés syriens.

Lorsque le Ministre de l'Immigration de l'époque, Nicolas Schmit, a annoncé la nouvelle via son compte twitter, Amnesty International Luxembourg a réagi en lui rappelant, également via twitter, que plusieurs citoyens syriens, qui sont déjà au Luxembourg, attendent depuis des mois une réponse de la part du Ministère quant à leur demande de protection internationale.

En réaction à notre action twitter, Nicolas Schmit a répondu que les demandeurs d'asile syriens "recevront rapidement le statut de protection subsidiaire". Amnesty International Luxembourg a appris qu'au moins 4 personnes ont obtenu le statut de réfugié ou le statut de protection subsidiaire peu après.

597 signatures collectées pour la pétition SOS Europe demandant aux institutions de l'UE de prendre des mesures pour garantir que les droits des migrants et des réfugiés soient protégés dans le cadre du contrôle des migrations européen.

Le Luxembourg s'est engagé à accueillir 60 réfugiés syriens.

9 personnes ont reçu une assistance juridique de la part du Groupe Réfugiés d'Amnesty International. Luxembourg.

Des enfants syriens dans un camp de réfugiés au Liban.

PROMOUVOIR LA JUSTICE INTERNATIONALE AU LUXEMBOURG

La section luxembourgeoise a continué à se mobiliser activement en faveur de la campagne pour la justice internationale d'Amnesty International. Cette campagne demande la mise en place d'un système efficace de justice internationale garantissant la justice, la vérité et des réparations complètes pour les crimes de droit international : génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre, disparitions forcées, exécutions extrajudiciaires et torture.

Afin de sensibiliser le public au Luxembourg sur le rôle de la Cour pénale internationale, la section et son groupe *Justice internationale* ont organisé au mois de mai une projection-débat d'envergure en partenariat avec le Jeune barreau de Luxembourg (voir à droite). En juillet, à l'occasion de la Journée de la Justice pénale internationale, le groupe a également publié un article d'opinion sur le sujet des enfants victimes des conflits armés dans *Le Quotidien*.

Enfin, l'année 2013 s'est terminée par l'adhésion de la section à la Coalition pour la Cour pénale internationale, une plateforme qui comprend 2500 organisations de la société civile. Ceci permettra de renforcer notre coopération avec d'autre organisations qui travaillent pour la promotion de la justice internationale.

90 participants à la projection-débat: "La Cour pénale internationale: une nécessité ou un obstacle à la paix?"

1 article d'opinion du groupe Justice internationale de la section publié dans *Le Quotidien* et intitulé "Comment le Luxembourg peut aider les enfants victimes des conflits armés?"

La section est devenue membre de la Coalition pour la Cour pénale internationale.

Le Luxembourg a ratifié le 15 janvier 2013 les amendements de Kampala au Statut de la Cour pénale internationale.

La visite en mai de Kirsten Meersschaert Duchens, coordinatrice régionale pour l'Europe de la Coalition pour la Cour pénale internationale, a permis de nouer de nouveaux contacts avec des organisations travaillant pour la promotion de la justice internationale.

ÉDUCATION
AUX DROITS HUMAINS (EDH)

Action de mobilisation lors d'un atelier dans le Lycée technique pour professions de santé.

La promotion des droits humains dans les lycées au Luxembourg a été largement consolidée en 2013. Cette année, un poste EDH et Jeunesse a été créé, un nouveau groupe-école a vu le jour dans le cadre de la Charte de Partenariat entre AIL et le Lycée classique de Diekirch et l'offre pédagogique pour élèves et professeurs a été renforcée.

Par conséquent, un nombre croissant d'élèves ont pu participer à des activités de sensibilisation et de mobilisation en faveur des droits humains, tels que la non-discrimination et le droit à l'égalité, le droit de disposer librement de son corps et de ne subir ni torture ni autre traitement cruel, inhumain ou dégradant, le droit de défendre les droits humains ou encore le droit à la liberté d'expression.

FORTE MOBILISATION DANS LES LYCÉES

Ainsi, à travers les ateliers d'EDH, les visites de classes à la section, les actions du groupe-école du LCD, les projets de solidarité de différents lycées et professeurs, **plus de 1000 lettres aux autorités et cartes postales de solidarité ont été envoyées.**

Une mère de famille victime de viol et de torture par des soldats, un dissident chinois emprisonné, un journaliste et prisonnier d'opinion ouzbek, des manifestants pacifiques russes en prison, des villageois des territoires palestiniens occupés ont reçu des centaines de cartes de solidarité. Les autorités d'Ouzbékistan, du Mexique, des Etats-Unis, de Chine ou encore d'Inde ont également reçu des centaines de lettres de la part d'étudiants du Luxembourg leur demandant de rendre justice et de respecter les droits humains.

Outre les lettres et cartes postales de solidarité, diverses actions symboliques partagées ensuite sur les médias sociaux ont été menées par des jeunes et certaines sont même parues dans la presse.

NOUVEAU DOSSIER PÉDAGOGIQIE

Pour les professeurs, un nouveau dossier pédagogique a été publié. Celui-ci couvre le thème des droits sexuels et reproductifs et explique comment et pourquoi les femmes n'ont pas toujours le droit de prendre elles-mêmes des décisions concernant leur vie sexuelle, familiale et affective.

Le dossier, accompagné de son cahier d'exercices, aborde différents thèmes tels que le mariage forcé, les mutilations génitales féminines, la violence sexuelle, la discrimination liée au genre etc.

10 ateliers d'EDH ont été réalisés dans les lycées luxembourgeois.

2 visites de classes à la section (Ecole privée de Fieldgen et Lycée classique de Diekirch).

25 dossiers pédagogiques commandés sur le thème des droits sexuels et reproductifs.

1600 jeunes touchés par des activités EDH

1 groupe-école créé au LCD, composé de 11 jeunes.

Recrutement d'une personne en charge de l'Education aux droits humains et de la Jeunesse.

FINANCEMENT DU PROJET EDH

L'été 2013 fut marqué par une très bonne nouvelle : le projet « Promotion d'une culture des droits humains dans les lycées au Luxembourg », élaboré par l'équipe EDH de la section, a reçu un financement pour une durée d'un an de la part de L'Oeuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte.

A présent, ces fonds sont utilisés pour la sensibilisation et la mobilisation des professeurs et des jeunes issus du cycle supérieur de l'enseignement secondaire (classique, technique ou professionnel) afin de promouvoir, à terme, une culture universelle des droits humains.

Nouveautés

ÉLECTIONS
ET DROITS HUMAINS

ELECTIONS 2013: QU'EN EST-IL DES DROITS HUMAINS?	CSV	LSAP	DP	DÉI GRÉNG	DÉI LENK	PIRATE PARTEI	KPL	PID	ADR
Contribuer à la régularisation du commerce des armes en ratifiant et en mettant en oeuvre le Traité sur le commerce des armes dans les meilleurs délais.	TIP TOP	TIP TOP	TIP TOP	TIP TOP	TIP TOP			GUTT	
Ratifier le Protocole facultatif au Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels, qui permettra aux citoyens de faire valoir ces droits aux niveaux national et international.	GUTT	TIP TOP	GUTT	TIP TOP	TIP TOP			TIP TOP	
Promouvoir les droits humains et lutter contre la peine de mort dans le cadre des relations internationales du Luxembourg.	TIP TOP	TIP TOP	TIP TOP	TIP TOP	TIP TOP			GUTT	
Protéger les droits des migrants et des réfugiés au Luxembourg et lutter contre la criminalisation de ces populations en Europe.	GUTT	GUTT	GUTT	TIP TOP	TIP TOP			NET TIP TOP	
Combattre l'impunité des graves crimes internationaux et venir en aide aux victimes de ces crimes en soutenant la Cour pénale internationale.	GUTT	TIP TOP	GUTT	TIP TOP	TIP TOP			NET TIP TOP	
Renforcer la protection du droit à la vie privée des citoyens	NET TIP TOP	TIP TOP	TIP TOP	TIP TOP	TIP TOP			TIP TOP	

NET TIP TOP — GUTT — TIP TOP

A l'occasion des élections législatives en octobre dernier, Amnesty International Luxembourg a lancé la campagne "Elections 2013 : Qu'en est-il des droits humains ? "

En quoi consistait-elle ? Amnesty International Luxembourg a envoyé aux têtes de liste et aux président(e)s de tous les partis politiques du pays un *Agenda pour les droits humains*, composé de 6 objectifs de promotion des droits humains qui nous semblaient essentiels pour le Luxembourg.

Par ce biais, nous avons invité celles et ceux qui ont l'intention de gouverner le pays à s'exprimer sur les 6 objectifs en question et à prendre une position claire à cet égard face à l'électorat luxembourgeois.

La plupart des partis politiques luxembourgeois se sont engagés à accomplir les 6 objectifs de promotion des droits humains par le Luxembourg proposés par Amnesty International Luxembourg (voir le tableau à gauche). Ces positions ont été ensuite largement répercutées dans le programme gouvernemental de la nouvelle coalition.

AMNESTY
LUXEMBOURG GOES DIGITAL

La technologie numérique joue à présent un rôle primordial dans notre travail. Elle nous permet de mieux sensibiliser nos publics, de mobiliser un grand nombre de personnes en très peu de temps et d'explorer de nouvelles opportunités au niveau de la collecte de fonds.

Afin de renforcer l'impact de son travail, Amnesty International Luxembourg a donc lancé de nouveaux outils numériques en 2013, notamment un nouveau site internet, un blog et une newsletter électronique.

NOUVEAU LOOK POUR AMNESTY.LU

Au mois de mars, la section s'est dotée d'un nouveau site internet qui possède plusieurs nouvelles fonctions: des pétitions en ligne plus claires et plus faciles à signer, de nouveaux formulaires pour devenir membre ou faire un don en ligne via Saferpay ou Paypal, ainsi que la possibilité de s'abonner à notre newsletter électronique. Vous y trouverez également des informations détaillées sur le travail et l'équipe de la section luxembourgeoise, ainsi que comment nous contacter.

LE BLOG D'AMNESTY LUXEMBOURG

Au mois de juin, la section a créé un blog qui a pour vocation de présenter les opinions et les témoignages de différentes personnes qui oeuvrent pour la promotion des droits humains. Les internautes ont la possibilité de commenter les articles publiés et de débattre ainsi sur des questions liées aux droits humains. Pour en savoir plus, rendez-vous sur **http://amnestylux.blogspot.com/.**

NOUVELLE E-NEWSLETTER

Enfin, tout récemment, nous avons lancé une nouvelle newsletter électronique qui a pour but de vous informer de nos dernières actualités telles que les nouvelles pétitions, les évènements à venir et toute autre information susceptible d'intéresser nos sympathisants. N'hésitez pas à vous y abonner sur notre site amnesty.lu.

965 nouveaux "likes" sur Facebook.

387 nouveaux abonnés à notre compte Twitter.

3959 vues sur notre chaîne youtube.

Nouveau site internet (du 25 mars 2013 au 20 janvier 2014) :
- 6355 visiteurs uniques
- 34290 pages vues

Blog (du 5 juin 2013 à janvier 2014)
- 273 visiteurs uniques
- 34290 pages vues

COLLECTE DE FONDS EN 2013

Don d'un legs de **212 454€**.

112 025€ de dons ponctuels (+39% par rapport à 2012).

1 192 donateurs.

719 membres (-50 par rapport à 2012).

Nombre d'abonnés à la pétition SMS : **383** (+209 en 2013).

64 912€ de vente de bougies (-9% par rapport à 2012).

Noveaux moyens de donner via DIGICASH et PayPal

Nouvelle **boutique en ligne** et 613 visiteurs dans le premier mois d'ouverture.

D'où viennent nos recettes en 2013?

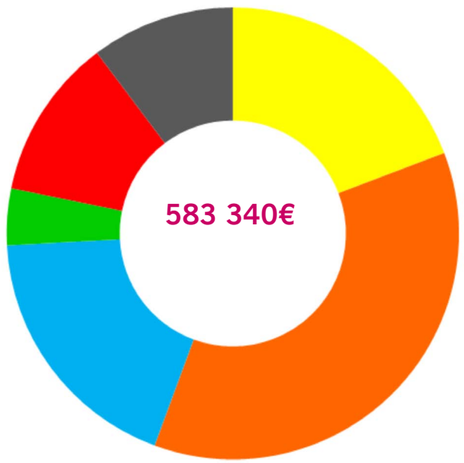

- Dons ponctuels (hors legs): 112 025€ (19%)
- Legs: 212 454€ (36%)
- Dons réguliers: 108 145€ (19%)
- Cotisations: 23 604€ (4%)
- Vente (y compris bougies) 67 248€ (12%)
- Autres (subsides des communes et de l'Oeuvre) 59 864€ (10%)

Stand de recrutement d'abonnés à la pétition SMS au marché de Dudelange en juillet 2013

GARANTIR NOTRE LIBERTE D'ACTION

Pour assurer son indépendance et son impartialité, le financement d'Amnesty International repose essentiellement sur la générosité du public, les cotisations de ses membres et la vente de produits.

La générosité de nos donateurs nous permet de ne pas faillir dans notre mobilisation quotidienne contre les violations des droits humains et de développer nos interventions au niveau international.

FAIRE UN DON

Grâce à votre générosité, nous avons reçu **324 479 €** de dons ponctuels en 2013 soit une augmentation de **+243 934 € (+303%)** par rapport à l'année précédente. Cette croissance importante est d'abord due à deux choses :

- Le versement de **212 454 €** suite à un legs
- Une augmentation de +39% à **112 025 €** des dons ponctuels (dons en ligne ou dons en réponse aux mailings par exemple). Ceci inclut également les dons en mémoire d'un(e) personne décédée ou les dons à l'occasion d'un mariage ou d'un anniversaire qui étaient de 5 990€ en 2013.

En 2013, nous avons introduit de nouveaux canaux pour faciliter les dons en ligne : vous pouvez maintenant faire un don en scannant un code QR avec DIGICASH. Vous pouvez aussi donner directement depuis votre compte PayPal.

DEVENIR DONATEUR RÉGULIER

Le moyen le plus efficace pour soutenir financièrement nos actions est l'ordre permanent. Grâce à votre aide régulière, nous pouvons connaître à l'avance les sommes dont nous allons disposer, ce qui est très important pour planifier nos actions dans la durée et nous donner plus de stabilité financière.

Cette année, **108 145 €** (soit 19% des recettes) viennent de donateurs réguliers. 84% des dons réguliers le sont grâce au recrutement fait en 2009, 2010 et 2011. Nous n'avons pas réalisé de campagne de recrutement depuis 2011 et par conséquent ces recettes ont diminué de 13%. Pour renforcer ce canal de collecte de fonds, nous prévoyons une nouvelle campagne de recrutement en 2014.

Pour devenir donateur régulier, vous n'avez qu'à remplir l'ordre de virement permanent qui est inclus dans ce rapport d'activités et nous l'envoyer par la poste. Vous pouvez également télécharger le formulaire via notre site.

ABONNEZ-VOUS A LA PETITION SMS

Votre portable peut sauver des vies ! La pétition SMS est une réaction immédiate, simple et efficace aux appels venant de personnes en danger. Il vous suffit en effet de répondre « OUI » à 2 SMS par mois. Ce faisant, vous soutiendrez une personne en danger. En même temps, vous contribuerez à notre travail avec 3€ par mois. En 2013, grâce aux abonnés à la pétition SMS, nous avons collecté 2.564 signatures et près d'1/3 des personnes soutenues ont été libérées !
Comment vous abonner ? Envoyez « Amnesty Nom Prénom » au 67777. C'est tout ! Plus d'infos sur notre site (MOBILISEZ-VOUS > AGISSEZ PAR SMS).

Agir par sms, c'est à la fois signer les pétitions d'Amnesty et soutenir financièrement son action!

DEVENIR MEMBRE

Le soutien de nos membres renforce considérablement l'impact de nos actions de promotion des droits humains. De plus, les cotisations annuelles (de 30€ ou 10€) contribuent au financement de la section. En 2013, les cotisations représentaient **23 604€** pour **719** membres. Nous avons perdu 50 membres depuis 2012. Parmi eux, il y a ceux qui ont simplement oublié de payer leur cotisation annuelle.

En tant que membre d'Amnesty International Luxembourg, vous avez plusieurs avantages. Vous avez le droit de vote à l'assemblée générale (et donc la possibilité d'élire les membres du conseil d'administration), l'accès à des formations, conférences ou évènements et la possibilité de participer directement à nos actions en vous inscrivant dans un de nos groupes de travail ou en créant votre propre groupe en fonction de vos centres d'intérêts. Vous recevez également un pack de bienvenue, une carte de membre et 5 numéros de la newsletter d'Amnesty International Luxembourg par an.

Pour devenir membre, il suffit de remplir le bulletin d'adhésion disponible sur notre site et de payer la cotisation annuelle de 30 EUR (10 EUR pour les étudiants et les chômeurs).

VENTE D'ARTICLES

En 2013, nous avons collecté **67 248 €** en vente d'articles dont **64 912 €** pendant la campagne bougies. Cela signifie que nous avons vendu 9 751 grandes bougies, 4 819 petites bougies et 732 bougies parfumées !

Nous voulons remercier chaleureusement toutes les personnes impliquées dans la campagne bougies ! Pour obtenir ce résultat, nous dépendons d'un réseau de 134 points de ventes (comprenant 66 bénévoles, 29 lycées et écoles et 22 magasins), ainsi que de 39 bénévoles sur les stands. Votre aide est donc indispensable ! La campagne nécessite énormément de travail des bénévoles, des vendeurs de bougies et des salariés. Les recettes de la campagne bougies ont diminué de 6 034 € (-9%) par rapport à 2012.

En novembre 2013, nous avons lancé la boutique en ligne (l'e-shop), qui vous permet d'acheter les produits d'Amnesty pendant toute l'année. La vente de produits finance directement le travail de la section : en vous fournissant à l'e-shop, vous donnez aussi du sens à vos achats ! Jetez donc un œil aux produits d'Amnesty International et du commerce équitable sur www.amnesty.com/e-shop.

Amnesty International Luxembourg remercie très chaleureusement toutes les personnes qui ont soutenu la section en 2013 et rend un hommage tout particulier à ceux qui ont pris des dispositions testamentaires pour faire un legs à notre association. Sans ces personnes, le travail d'Amnesty International serait tout simplement impossible !

DÉPENSES EN 2013

Quelles ont été nos dépenses en 2013?

Dépenses	En 2013	%	En 2012	%
Campagnes	149 504€	47%	137 653€	51%
Croissance	102 480€	32%	85 630€	32%
Education aux droits humains	15 115€	5%	1 580€	1%
Contribution au mouvement	15 097€	5%	20 509€	8%
Fonctionnement	33 440€	11%	21 868€	8%
Total	315 636€		267 240€	

583 340€ de recettes

315 636€ de dépenses

Résultat positif de **267 704€**

Plus de **5 000€** ont été investis dans la diversification de la collecte de fonds (télémarketing, pétition SMS, commerce électronique).

De janvier à décembre 2013, Amnesty International Luxembourg a dépensé la somme de 315 636 euros dans le cadre de son travail de promotion des droits humains. Les dépenses sont en cohérence avec les orientations du plan opérationnel de la section. En 2013, nous avons investi dans trois domaines stratégiques de notre travail: les campagnes, la croissance et l'éducation aux droits humains.

• Près de la moitié de nos dépenses sont allées aux campagnes que nous avons menées au Luxembourg. Ces campagnes portaient sur les thèmes suivants : personnes en danger, Traité sur le commerce des armes, situation des droits humains au Moyen Orient et en Afrique du Nord, peine de mort, personnes en mouvement et justice internationale (voir pages 4 à 9).
• Près d'un tiers de nos dépenses ont été consacrées à notre croissance, en ce compris la collecte de fonds. Ce poste couvre principalement : les frais associés à la campagne bougies, la constitution d'un stock d'articles de vente, une campagne de recrutement pour notre réseau sms, ainsi que des frais liés à notre base de données. Ce poste nous a également permis de tester de nouvelles approches visant à renforcer notre assise financière à long terme (voir pages 12-13).
• Cinq pour cent de nos dépenses ont été dédiées au lancement d'un nouveau projet d'éducation aux droits humains dans les écoles luxembourgeoises (voir page 10). Le lancement de ce projet fut possible grâce à un subside de l'Œuvre nationale de secours Grande-duchesse Charlotte.
• Cinq pour cent de nos dépenses sont allées au mouvement Amnesty International, et ce afin de contribuer au travail international : recherche, campagnes mondiales, plaidoyer, soutien aux sections et actions régionales du mouvement.
• Enfin, un dixième de nos dépenses est allé à nos frais de fonctionnement. Cette proportion plus élevée qu'en 2012 s'explique par le renouvellement de notre serveur informatique arrivé en fin de vie.

LE SAVIEZ-VOUS?

Amnesty International Luxembourg est reconnue d'utilité publique et votre don est déductible des impôts à hauteur de 20% du revenu imposable, dans la mesure où le montant annuel de vos dons (à une ou à différentes associations) s'élève à au moins 120 EUR.

Tout le monde peut défendre les droits humains!

Soutenez régulièrement Amnesty International Luxembourg par ordre de virement permanent pour défendre les droits humains...

ORDRE DE VIREMENT PERMANENT

A renvoyer par la poste à l'adresse: Amnesty International Luxembourg, BP 1914, 23, rue des Etats-Unis, L-1019 Luxembourg

AMNESTY INTERNATIONAL

OUI, je souhaite soutenir régulièrement Amnesty International. Je souscris un ordre permanent au profit d'AI-Luxembourg.

CHOISISSEZ LE MONTANT DU VIREMENT PERMANENT:
10€ 15€ 25€ 40€

.....€ *Autre montant*

CHOISISSEZ LA PERIODICITE DES VIREMENTS:
Mensuelle Trimestrielle Annuelle

Le premier virement commencera le .....
Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre permanent à tout moment.

VOS COORDONNEES:
Nom.....Prénom.....
Adresse.....
CP.....Ville.....
Tél.....E-mail.....

VOTRE BANQUE:.....
NUMERO IBAN: LU.....

VIREMENT PERMANENT SUR UN DES COMPTES D'AI-LUXEMBOURG SUIVANTS (choisissez un de nos comptes):

CCPL: IBAN LU08 1111 0000 3333 0000
BGL: IBAN LU56 0030 1292 9427 0000
BCEE: IBAN LU94 0019 1000 3907 2000
BIL: IBAN LU58 0023 1003 7450 0000

Numéro Interne AI-Luxembourg
(réservé à la section)

Fait à.....Le.....

Signature:

AGIR AVEC AMNESTY INTERNATIONAL

EN QUELQUES MINUTES

- Cliquez / signez / donnez en ligne
- Signez une pétition
- Devenez membre de l'association
- Abonnez-vous à la newsletter électronique
- Diffusez l'information
- Achetez des produits de soutien

EN QUELQUES HEURES

- Manifestez près de chez vous
- Assistez à des évènements soutenus par l'association

EN QUELQUES JOURS

- Agissez au sein d'un groupe de travail
- Soyez bénévole au siège
- Transmettez tout ou une partie de votre patrimoine

WWW.AMNESTY.LU
23, RUE DES ETATS UNIS, B.P. 1914, L-1019 LUXEMBOURG
TEL: 48 16 87, FAX: 48 36 80